



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réseau des INSPÉ
Paris, le 13 décembre 2023

Le Réseau des INSPÉ souhaite réagir à la dépêche AEF INFO *Plus de 200 responsables universitaires s'opposent au recrutement des enseignants du second degré à bac+3* publié le 7 décembre.

Contrairement à ce qui est écrit dans l'article et aux propos rapportés, le Réseau des INSPÉ n'est pas indifféremment « favorable à cette nouvelle réforme comme aux précédentes ». Si, en tant que composantes universitaires, les INSPÉ s'inscrivent naturellement dans le cadre des textes règlementaires et s'attachent à leur mise en application, ils n'ont pas demandé une nouvelle réforme, pas plus qu'ils n'ont souhaité en son temps le décalage du concours en fin de M2. Tous les textes et entretiens qui ont été publiés le prouvent sans ambiguïté, comme ils montrent les appels à la stabilité du système de formation.

La réflexion du Réseau des INSPÉ vise une formation des futurs enseignants pensée sur le temps long, au cours de laquelle pourront être abordées progressivement les différentes facettes du métier. Les savoirs à enseigner y occupent une place prépondérante qui ne peut qu'être renforcée dans le cadre d'une formation universitaire en cinq ans sortant de la logique d'opposition entre « disciplinaire » et « professionnel » caractéristique d'une vision consécutive de la formation. Quelles que soient la place et les modalités finalement retenues pour les concours, c'est d'abord la cohérence entre modalités de recrutement et processus de formation qui gouverne cette réflexion.

Ce qui guide les INSPÉ, c'est l'intérêt des étudiants et, *in fine*, celui des élèves : ainsi, ils s'inscrivent dans un long mouvement qui vise à professionnaliser le métier d'enseignants et de CPE. Pour cela, ils défendent une formation professionnelle à l'université. Ils le font sur la base de l'expérience partenariale qu'ils ont construite au sein de leurs écosystèmes académiques et universitaires respectifs. L'objectif est de travailler, dans le cadre des missions qui sont les leurs, avec tous les acteurs engagés pour assurer la meilleure formation initiale possible aux enseignants, de l'école maternelle au lycée, et aux CPE avec l'objectif de mettre en place des apprentissages efficaces pour la réussite de tous les élèves.